

Opalia



Saunier Duval

le confort est un droit

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Allumage du chauffe-eau

1 Tourner le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'amener dans la position illustrée par la photo 2.



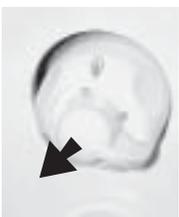
2 Appuyer à fond sur le bouton central et maintenir la pression.



3 Appuyer puis relâcher l'allumeur piezzo-électrique jusqu'à l'allumage de la veilleuse puis attendre 15 s.



4 Au bout des 15 secondes nécessaires à l'échauffement du thermocouple de sécurité, relâcher le bouton central.



L'appareil est alors prêt à fonctionner dès l'ouverture d'un robinet de puisage.

Réglage de la température

Opalia 5 et 6 à pression normale

Le sélecteur de température agit directement sur le débit d'eau.

En tournant ce sélecteur :

- dans le sens du "+", la température augmente et le débit diminue.
- dans le sens du "-", la température diminue et le débit augmente.

Dans tous les cas, ouvrir toujours en grand le robinet d'eau chaude de manière à laisser au sélecteur de température le soin de réguler automatiquement le débit d'eau pour maintenir constante la température choisie.

Opalia 6 pression réduite :

Cet appareil n'est pas équipé d'un sélecteur de température.

- Pour obtenir de l'eau plus chaude, fermer progressivement le robinet au point de puisage jusqu'à obtenir la température désirée.
- Pour diminuer la température, ouvrir progressivement le robinet.

Important : afin d'éviter un entartrage prématuré du corps de chauffe de votre appareil, nous vous enjoignons de ne pas laisser le sélecteur en position de température maximale lorsque l'utilisation d'eau très chaude n'est pas nécessaire.

Arrêt du chauffe-eau

Tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'amener dans la position illustrée par la photo 1, ce qui provoque la fermeture du robinet gaz.



Bouton d'allumage

Sélecteur de température

FR

NOTICE D'INSTALLATION ET D'EMPLOI DES CHAUFFE-EAU OPALIA 5 ET OPALIA C 6

Sommaire

UTILISATEURS

- Instructions d'utilisation 2
- Présentation 3
- La garantie 4
- L'entretien, ce que vous devez savoir 5

- Circuits hydrauliques 10
- Mise en place et raccordement 11 - 12
- Mise en fonctionnement 13

SERVICES APRÈS-VENTE

- Maintenance 14 - 15

INSTALLATEURS

- Conditions d'installation 6
- Dimensions 7
- Caractéristiques techniques 8 - 9

SÉCURITÉS

- Sécurité de fonctionnement 16 - 17
- Consignes de sécurité 18 - 19

Présentation du chauffe-eau

La désignation exacte de votre appareil est inscrite sur la plaque signalétique placée à l'intérieur du chauffe-eau.

Pour une pleine satisfaction de vos besoins et éviter toute fausse manœuvre, il est donc nécessaire de bien suivre les recommandations fournies dans la présente notice.

L'installation de votre appareil doit être réalisée par un professionnel qualifié garant du respect des normes en vigueur.

Les Opalia 5 et Opalia C 6 sont des chauffe-eau destinés à alimenter un évier ou un lavabo pour un usage ménager ou d'appoint.

Opalia 5 ne nécessite pas de raccordement à un conduit d'évacuation des gaz brûlés. L'installation doit être réalisée dans un local aéré selon les normes en vigueur.

Selon vos besoins, vous pouvez choisir un **Opalia 5** avec ou sans robinetterie intégrée.

Opalia C 6 est équipé d'un dispositif individuel sécurité contre les Refoulement Cheminée et doit être raccordé à un conduit d'évacuation des gaz brûlés. Il est disponible en différentes versions, avec ou sans robinetterie, à pression normale ou à pression réduite.

UTILISATEURS



• Bienvenue aux utilisateurs

Saunier Duval Eau Chaude Chauffage

France vous offre une garantie de **2 ans sur les pièces** de cet appareil à compter de sa date d'installation, à condition :

- qu'il soit installé par un professionnel qualifié à même de vérifier que toutes les contraintes techniques liées au raccordement de l'appareil, aux arrivées et aux évacuations ainsi qu'aux caractéristiques du local où il est monté sont respectées.

- qu'il soit vérifié, nettoyé et réglé par un professionnel qualifié au moins 1 fois par an, voire plus si nécessaire (conformément à la circulaire ministérielle du 09/08/78).

Nous nous engageons, en conséquence, à réparer ou à remplacer purement et simplement les pièces reconnues défectueuses à l'origine, après retour en nos usines pour examen, la main-d'œuvre et les frais de déplacement ou de port restant à la charge de l'utilisateur.

La réparation des pièces ou leur remplacement pendant la période de garantie constructeur ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de celle-ci.

La garantie constructeur ne saurait être retenue en raison d'une mauvaise installation de l'appareil, de conditions de stockage inappropriées, ainsi qu'en cas de fonctionnement défectueux ou de détérioration résultant d'un usage anormal ou abusif, d'une insuffisance d'entretien ou d'une inadaptation au gaz utilisé. Elle est conditionnée à la réalisation de l'installation en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur, les instructions particulières figurant sur la notice d'utilisation (article 1792-4 Loi 78.12 du 04/01/78) ainsi qu'à la qualification technique et professionnelle des entreprises responsables des réparations ou de la maintenance ultérieure.

La garantie constructeur ne couvre pas :

- les détériorations consécutives à des modifications de la nature ou de la pression inadéquate et irrégulière de l'eau ou du gaz, de la qualité de l'eau (tels que par exemple, calcaire, entartrage, embouage...) ou à un changement de caractéristiques de la tension électrique

d'alimentation.

- les interventions effectuées par d'autres entreprises que celles spécialement qualifiées.

Rappel : en aucun cas les ventilations hautes et basses du local ne doivent être obstruées.

La garantie constructeur n'exclut pas le bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale prévue par l'article 1641 de Code Civil.

La carte placée sur la partie détachable de cette notice, dûment complétée par l'installateur lors de la pose de l'appareil, doit être conservée par l'utilisateur. Elle devra être présentée au Service Après Vente en charge de l'entretien de l'appareil, en cas d'intervention sous garantie (voir la liste des Stations Techniques annexée au présent document).



• L'entretien, ce que vous devez savoir

Nettoyé et bien réglé, votre chauffe-eau consommera moins et durera plus longtemps.

Un entretien régulier du chauffe-eau et des conduits par un professionnel qualifié est indispensable au bon fonctionnement de l'installation. Il permet d'allonger la durée de vie de l'appareil, de réduire sa consommation d'énergie et ses rejets polluants.

Cet entretien doit être confié à un professionnel qualifié auprès duquel vous pouvez souscrire un **CONTRAT D'ENTRETIEN** comprenant, au minimum, une visite d'entretien annuelle.

Choisir son entreprise de Service Après-Vente

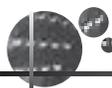
Les prestations incluses dans un contrat d'entretien peuvent varier d'une entreprise à une autre, c'est pourquoi il est important de s'adresser à des professionnels du chauffage.

La liste des Stations Techniques Agréées, fournie avec votre chauffe-eau, vous permettra de faire appel à un professionnel qualifié et régulièrement formé au dépannage de nos produits.



INSTALLATEURS

(informations à l'usage exclusif des professionnels qualifiés)



Conditions d'installations

Important : l'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux normes en vigueur et aux règles de l'art.

Bâtiments d'habitation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux règles suivantes, notamment, mais pas seulement :

- Arrêté du 2 août 1977 Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.
- Norme DTU P 45-204 - Installations de gaz (anciennement DTU N° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984), en particulier pour ce qui concerne :
 - le volume du local,
 - les surfaces ouvrant sur l'extérieur,
 - les amenées d'air frais
 - les sorties d'air vicié
 - l'évacuation des produits de combustion.

Établissements recevant du public

L'installation et l'entretien de

l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :
- a) Prescriptions générales Pour tous les appareils :
 - Articles GZ Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
 - Ensuite, suivant l'usage :
 - Articles CH Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
- b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...)
 - Règlement Sanitaire Départemental

La garantie du constructeur ne saurait être engagée si ces conditions n'étaient pas respectées.

Les appareils sont conformes aux exigences essentielles à la norme EN 26.

Conditions spécifiques de l'arrêté du 2 Août 1977 pour les appareils non raccordés

(cas de l'Opalia 5) : Article 17-II

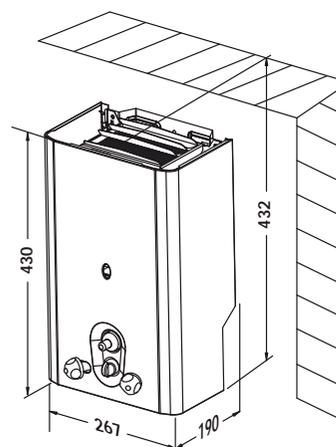
Un appareil de production d'eau chaude non raccordé ne doit en aucun cas être installé dans une salle de bains, dans une salle de douches, dans une chambre à coucher, dans une salle de séjour, ou dans une pièce en communication avec ces pièces par une ouverture permanente autre que celle prévue pour l'amenée d'air en partie basse. Ces appareils ne peuvent être installés dans un local dans lequel la sortie des produits de combustion à lieu par ventilation mécanique contrôlée. Ce local ne doit pas contenir plus d'un appareil de production d'eau chaude non raccordé.

Un appareil de production d'eau chaude non raccordé ne doit pas desservir des récipients de plus de 50 l de capacité, notamment ni bac à laver, ni baignoire, ni douche (excepté, dans ce dernier cas, pour les installations antérieures à 1993). Il ne doit pas desservir plus de trois postes installés et ces trois postes ne peuvent être installés dans plus de deux pièces distinctes.

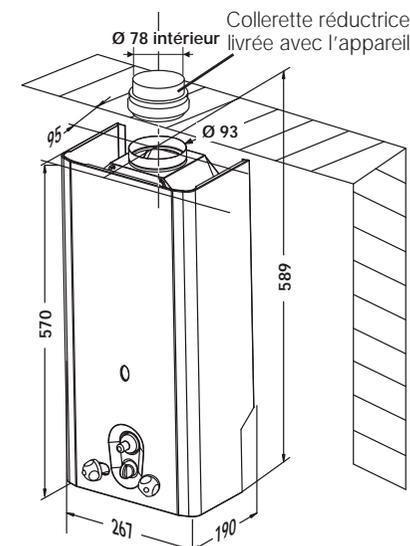
Respecter un espace libre, égal ou supérieur à 0,60 m, au-dessus des appareils non raccordés.



Dimensions



Opalia 5



Opalia C 6

Poids net
Poids brut

(kg)
(kg)

Opalia 5
6
6,75

Opalia C 6
6,5
7,5

INSTALLATEURS

(informations à l'usage exclusif des professionnels qualifiés)



Caractéristiques techniques

Les indications concernant l'état de réglage mentionnées sur la plaque signalétique

et sur ce document doivent être compatibles avec les conditions d'alimentation locales.

Seul un professionnel qualifié est habilité à intervenir sur des organes scellés (cf. EN26).

Ces modifications et les nouveaux réglages qu'elles supposent

ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié.

		Opalia 5	Opalia C 6 Pression normale	Opalia C 6 Pression réduite
Puissance utile	(kW)	8,7	9,65	9,65
Rendement sur P.C.I.	(%)	84	86	86
Débit minimal d'allumage (ΔT 50°C)	(l/min)	2,5	2,7	2,7
Débit maximal (ΔT 25°C)	(l/min)	5	6	—
Pression d'eau minimale (pw)	(bar)	0,6	0,6	0,2
Pression d'eau maximale* (pw)	(bar)	10	10	2,5
Débit calorifique nominal	(kW)	10,3	11,2	11,2
Δ température par sélecteur	(°C)	25	25	—
Débit minimal de renouvellement d'air	(m³/h)	—	24	24
Type		AAS	B11BS	B11BS

* Ces valeurs de pression d'eau maximale tiennent compte de l'effet de dilatation de l'eau.

Catégorie gaz : II2E+3+, c'est-à-dire que selon le modèle le chauffe-eau est conçu pour fonctionner soit au gaz naturel (G20/G25) soit au gaz butane/propane (G30/G31).

En cas de changement de la nature du gaz alimentant l'installation, il est nécessaire de modifier certains éléments du chauffe-eau;

Cette adaptation sera facilement réalisée en suivant les instructions fournies avec la pochette de changement de gaz que Saunier Duval tient à votre disposition.

Gaz naturel (G 20) - (réf. 15°C -1013 mbar)		Opalia 5	Opalia C 6 P. normale	Opalia C 6 P. réduite
Ø injecteur brûleur	(mm)	1,20	1,35	1,35
Ø injecteur veilleuse	(mm)	0,28	0,28	0,28
Pression d'alimentation	(mbar)	20	20	20
Ø diaphragme	(mm)	3,00	3,00	3,00
Débit gaz nominal	(m³/h)	1,11	1,19	1,19

Gaz naturel (G25)		Opalia 5	Opalia C 6 P. normale	Opalia C 6 P. réduite
Ø injecteur brûleur	(mm)	1,35	1,35	1,35
Ø injecteur veilleuse	(mm)	0,28	0,28	0,28
Pression d'alimentation	(mbar)	25	25	25
Ø diaphragme	(mm)	3,00	3,18	3,00
Débit gaz nominal	(m³/h)	1,29	1,18	1,18

Butane (G30)		Opalia 5	Opalia C 6 P. normale	Opalia C 6 P. réduite
Ø injecteur brûleur	(mm)	0,66	0,70	0,70
Ø injecteur veilleuse	(mm)	0,18	0,18	0,18
Pression d'alimentation	(mbar)	29	29	29
Ø diaphragme	(mm)	8,00	8,00	8,00
Débit gaz nominal	(kg/h)	0,83	0,88	0,88

Propane (G31)		Opalia 5	Opalia C 6 P. normale	Opalia C 6 P. réduite
Ø injecteur brûleur	(mm)	0,66	0,70	0,70
Ø injecteur veilleuse	(mm)	0,18	0,18	0,18
Pression d'alimentation	(mbar)	37	37	37
Ø diaphragme	(mm)	8,00	8,00	8,00
Débit gaz nominal	(kg/h)	0,83	0,88	0,88

INSTALLATEURS

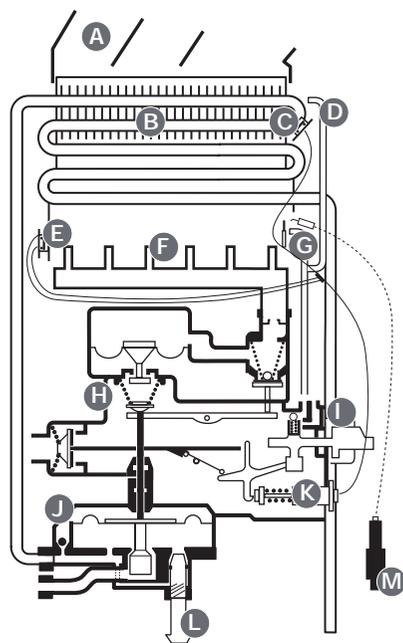
(informations à l'usage exclusif des professionnels qualifiés)



Description

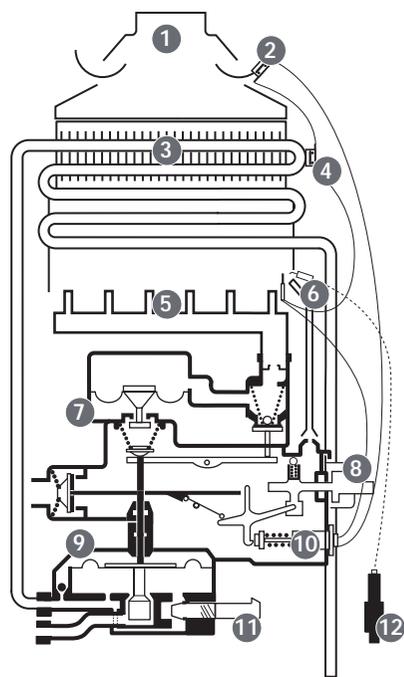
Opalia 5

- A - Déflecteur
- B - Corps de chauffe
- C - Sécurité de surchauffe
- D - Sécurité de contrôle d'atmosphère
- E - Sécurité contre l'encrassement de l'échangeur
- F - Brûleur
- G - Sécurité par thermocouple
- H - Mécanisme gaz
- I - Manette d'allumage
- J - Mécanisme eau
- K - Embout magnétique
- L - Sélecteur de température
- M - Piezo-électrique



Opalia C 6

- 1 - Coupe tirage
- 2 - Sécurité de Refoulement Cheminée
- 3 - Corps de chauffe
- 4 - Sécurité de surchauffe
- 5 - Brûleur
- 6 - Sécurité par thermocouple
- 7 - Mécanisme gaz
- 8 - Manette d'allumage
- 9 - Mécanisme eau
- 10 - Embout magnétique
- 11 - Sélecteur de température (n'existe pas sur l'Opalia C 6 à pression réduite)
- 12 - Piezo-électrique



Mise en place

- Ne pas placer le chauffe-eau au-dessus d'un appareil dont l'usage lui serait préjudiciable (par exemple, cuisinière émettant des vapeurs grasses...) ou dans un local dont l'atmosphère serait corrosive ou chargée de poussières abondantes.

- Le local où est installé l'appareil doit être pourvu d'une ventilation basse et haute.

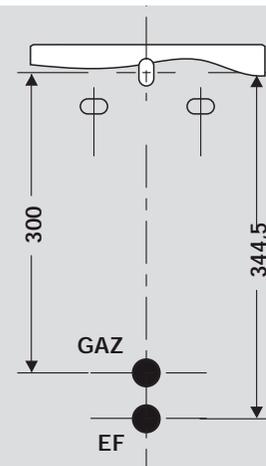
- Pour permettre d'observer le bon fonctionnement de l'appareil, l'ouverture de visibilité des flammes pratiquée dans la façade doit se situer à environ 1,50 m du sol.

- Une distance minimale de 30 mm de chaque côté de l'appareil et de toute surface en matériau inflammable doit être respectée.

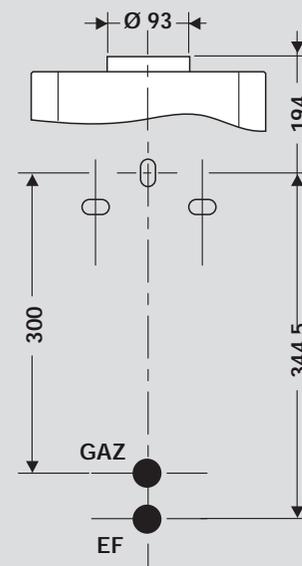
- Fixer le crochet au mur et accrocher le chauffe-eau

- **L'Opalia C 6** doit être raccordé sur un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel par un tuyau de diamètre minimal de 90 mm. Le tracé de ce conduit doit être tel qu'en aucun cas l'eau de condensation éventuelle ne puisse ruisseler dans l'appareil.

Opalia 5



Opalia C 6



INSTALLATEURS

(informations à l'usage exclusif des professionnels qualifiés)

Raccordements

Avant tout raccordement, il est impératif de nettoyer les tuyaux en laissant débiter à l'air libre une certaine quantité d'eau et de gaz pour chasser les limailles et autres déchets.

Mettre en place les raccords et les joints fournis avec le chauffe-eau :

Arrivée gaz

A - Robinet à clapet et douille à souder pour tube 10 x 12.

Arrivée eau froide

B - Douille d'arrêt d'eau avec filetage mâle 15 x 21

Attention : s'assurer que la pression d'eau dans l'appareil ne peut dépasser la pression maximale indiquée au chapitre "Caractéristiques"

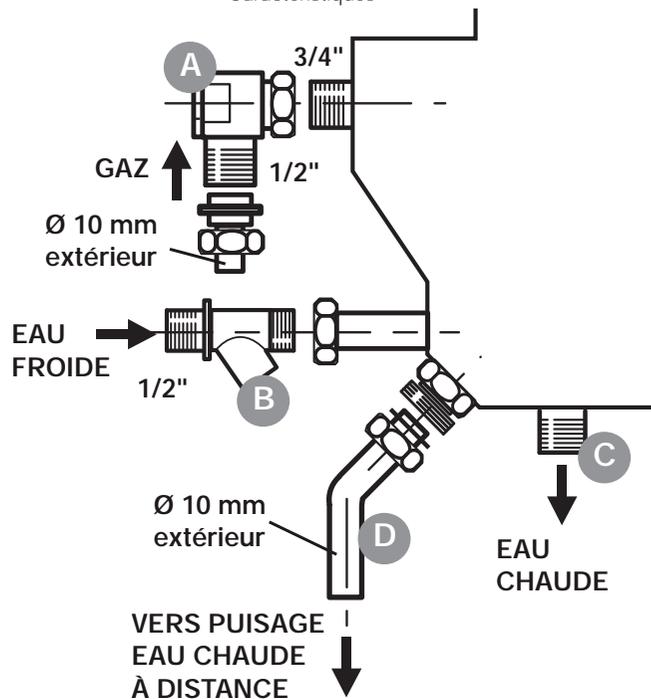
techniques", même et surtout sous l'effet de la dilatation de l'eau.

Départ eau chaude

C - Raccord 12 x 17

Ou, si un robinet de puisage est prévu à distance, utiliser la sortie prévue pour cela :

D - Raccord 12 x 17 avec douille à souder pour tube 10 x 12.



Mise en fonctionnement

Alimentation gaz

- Ouvrir le robinet du compteur.
- Vérifier l'étanchéité

du raccordement gaz.

- S'assurer que le compteur laisse bien passer le débit nécessaire, lorsque tous

les appareils à gaz de

l'installation sont en service.

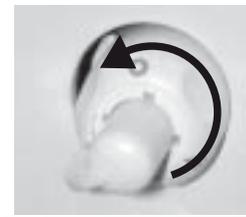
- 1 Dévisser à fond la vis d'arrêt sur la douille entrée eau froide



- 2 Purger le circuit eau en ouvrant successivement tous les robinets de l'installation.

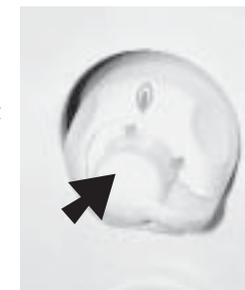


- 3 Tourner le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'amener dans la position illustrée par la photo 4.



- 4 Appuyer à fond sur le bouton central et maintenir la pression.

Cette position veilleuse permet à l'air contenu dans les canalisations de s'échapper mais interdit l'alimentation du brûleur.

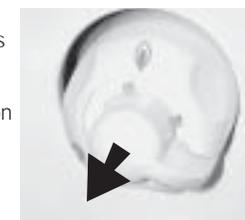


- 5 Appuyer puis relâcher l'allumeur piezzo-électrique jusqu'à l'allumage de la veilleuse puis attendre 15 s.



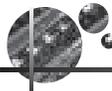
- 6 Au bout des 15 secondes nécessaires à l'échauffement du thermocouple de sécurité, réappuyer ou relâcher le bouton central.

L'appareil est alors prêt à fonctionner dès l'ouverture d'un robinet de puisage



SERVICE APRÈS-VENTE

(informations à l'usage exclusif des professionnels qualifiés)



Maintenance

Une maintenance impérative doit être effectuée lors de chaque entretien annuel (et plus régulièrement si nécessaire). La maintenance est réalisée par un professionnel qualifié suivant les règles de l'art et le DTU 61.1.

N'utiliser que les pièces de rechange d'origine Saunier Duval pour garantir la durée de vie des appareils.

Contrôle de la sécurité de débordement

- Obstruer la buse d'évacuation des produits de combustion.
- Mettre l'appareil en fonctionnement.
- L'appareil doit s'arrêter automatiquement dans les deux minutes qui suivent.
- Après avoir attendu quelques minutes pour refroidir la sonde, remettre l'appareil en fonctionnement.

Nettoyage du corps de chauffe

- Vidanger l'appareil.
- Démontez le corps de chauffe en veillant à ne pas déformer l'enveloppe de la chambre de combustion.
- Si l'appareil est peu encrassé, il suffit de rincer les ailettes du corps de chauffe au moyen d'un jet d'eau puissant.

- En cas de fort encrassement, utiliser une brosse douce de ménage pour nettoyer le bloc à ailettes. Rincer les parties supérieure et inférieure dans un récipient d'eau chaude.
>> Ne pas exercer de fortes pressions sur la brosse pour ne pas plier les ailettes !
- Ensuite, rincer le corps de chauffe à l'eau courante.

- En cas d'encrassement du corps de chauffe par des dépôts huileux ou graisseux, il est nécessaire d'utiliser de l'eau chaude additionnée d'un produit détergent. N'utiliser en aucun cas des brosses métalliques ou autres brosses dures du même genre.

Pendant le remontage, ne pas déformer l'enveloppe et les tuyaux de raccordement. Aligner et centrer l'ensemble brûleur sous la jupe de la chambre de combustion.

Nettoyage du brûleur et de la veilleuse

Pour retirer d'éventuels résidus de combustion, utiliser une brosse en laiton.

Les injecteurs et la veilleuse se nettoient au pinceau souple puis en insufflant de l'air comprimé. Lorsque l'encrassement est important, le brûleur peut être lavé à l'eau savonneuse et rincé à l'eau claire. La garantie des appareils ne pourra être prorogée en cas d'encrassement excessif de la veilleuse.

Vérification de la valve à eau

Il est nécessaire de contrôler périodiquement la valve à eau afin de détecter des encrassements ou des dépôts calcaires.

Après l'entretien, l'appareil doit être soumis à un contrôle de fonctionnement :

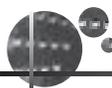
- Mettre l'appareil en fonctionnement.
- Contrôler l'étanchéité globale de l'appareil et notamment les joints conformément aux règles de l'art.
- Vérifier l'évacuation des produits de combustion au niveau du coupe-tirage.
- Effectuer un contrôle de fonctionnement de la sonde de débordement des

produits de combustion comme indiqué à la page précédente.

- Tester l'interallumage et la régularité de la flamme du brûleur principal.
- Contrôler la veilleuse.
- Contrôler le réglage et le fonctionnement de tous les dispositifs de commande et de surveillance.
- Lorsqu'on arrête l'appareil, le dispositif de sécurité doit couper l'arrivée gaz en moins de 60 s.

SÉCURITÉS

(informations à l'usage exclusif des professionnels qualifiés)



Sécurités de fonctionnement

IMPORTANT : il est interdit de mettre hors service les dispositifs de sécurité ou même d'effectuer une manoeuvre intempestive pouvant nuire à leur bon fonctionnement.

Si, après une tentative de remise en fonctionnement de l'appareil, une anomalie se reproduit, seul un professionnel qualifié peut intervenir :

- procéder au remplacement éventuel des pièces défectueuses;
- **n'utiliser que les pièces de rechange d'origine Saunier Duval**;
- s'assurer du montage correct de ces pièces en respectant leur position et leur sens initiaux;
- vérifier cette opération en constatant la mise en sécurité de l'appareil.

Sécurité individuel de Refoulement Cheminée (SRC) sur OPALIA C 6

Ce dispositif est composé d'un thermostat bilame relié au thermocouple.

Dans tous les cas d'une obstruction totale ou partielle du conduit de cheminée entraînant un refoulement par le coupe tirage, le thermostat détecte la montée en température, puis provoque la disjonction de l'appareil.

La remise en fonctionnement de l'appareil n'est possible qu'après le temps nécessaire au refroidissement de la sécurité refoulement (environ 15 minutes).

Lors de l'intervention d'un professionnel qualifié, celui-ci vérifiera, après changement éventuel de pièces, la disjonction de l'appareil en effectuant le bouchage du conduit d'évacuation.

Sécurité de contrôle de l'atmosphère sur OPALIA 5

Lorsque l'atmosphère environnante atteint un seuil critique de viciation, la veilleuse s'éteint. Le thermocouple se refroidit très rapidement et provoque alors la disjonction de l'appareil. L'alimentation en gaz de l'appareil est donc coupée automatiquement.

Sécurité contre l'encrassement du corps de chauffe sur OPALIA 5.

L'appareil est équipé d'un système de sécurité au niveau du corps de chauffe. Lorsque celui-ci s'encrasse, la section de passage offerte aux gaz brûlés entre les ailettes diminue. Il y a donc stagnation des produits de combustion dans la chambre de combustion, qui tendent à s'échapper de plus en plus vers le bas de cette chambre. L'échauffement qui en résulte est détecté

par la sécurité qui provoque l'extinction de la veilleuse entraînant l'interruption de l'alimentation en gaz du brûleur.

Sécurité de surchauffe sur Opalia 5 et Opalia C 6

Ces appareils sont équipés d'un limiteur de température, à réarmement manuel, qui coupe immédiatement le fonctionnement de l'appareil en cas de surchauffe.

Si la sécurité a provoqué l'arrêt de l'Opalia, vous devez, avant de remettre l'appareil en fonctionnement, vérifier l'étanchéité des raccords gaz et eau.

Protection contre le gel

La vidange est indispensable s'il y a risque de gel :

- Fermer l'arrivée de gaz;
- Fermer l'arrivée d'eau;
- Ouvrir un ou plusieurs robinets de puisage d'eau chaude et les laisser ouverts.
- Retirer la vis en laiton située sous le mécanisme eau.

Nota : lors du remontage de cette vis, ne pas oublier de replacer les joints.

SÉCURITÉS

(informations à l'usage exclusif des professionnels qualifiés)

Consignes de sécurité

Que faire si vous sentez une odeur de gaz :

- Ne pas allumer ni éteindre la lumière, ne pas actionner d'interrupteur électrique.
 - Ne pas utiliser le téléphone dans la zone à risque.
 - Ne pas allumer de flamme vive (par ex. un briquet ou une allumette).
 - Ne pas fumer.
 - Fermer le robinet gaz.
 - Ouvrir portes et fenêtres.
 - Informer la compagnie de gaz ou votre spécialiste agréé.
- Ne pas apporter de modifications :**
- à l'appareil
 - aux conduites d'eau internes.
 - aux conduites d'évacuation des produits de combustion.

Seul un technicien ou le STA Saunier Duval est autorisé à intervenir sur les composants scellés.

Ne pas modifier non plus les conditions techniques et architecturales à proximité de l'appareil, dans la mesure où celles-ci peuvent exercer une influence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

Par exemple :

- Ne pas fermer les aérations ni les évacuations situées dans les portes, les plafonds, les fenêtres et les murs, ne pas recouvrir les ouvertures d'aération avec des vêtements, par exemple. Ne pas obturer ou réduire les ouvertures d'aération des bas de portes en posant des revêtements de sol.
- Ne pas gêner l'amenée de l'air à l'appareil, surtout si vous installez des placards, des étagères ou tout autre meuble sous l'appareil.

- Les ouvertures situées sur les faces extérieures et destinées à l'amenée d'air et à l'évacuation des produits de combustion doivent toujours rester dégagées. Veiller à ôter par exemple, les objets utilisés pour recouvrir les ouvertures pendant des travaux effectués sur la face extérieure.

- Ne pas placer d'appareils de ventilation ou de chauffage à air chaud utilisant l'air à l'aide des extracteurs (comme des sèche-linge ou des hottes d'évacuation) dans le local d'installation de l'appareil.

- Lors de la pose de fenêtres étanches, veiller en accord avec votre professionnel qualifié, à toujours assurer un apport d'air suffisant à l'appareil.

Ne pas utiliser ni entreposer des matériaux explosifs ou facilement inflammables (par ex. de l'essence, de la peinture

etc...) dans la pièce où se trouve l'appareil.

Eviter les brûlures

Attention : A la sortie des robinets de distribution, l'eau peut être très chaude.

Protection contre la corrosion

Ne pas utiliser d'aérosols, de solvants, de détergeants à base de chlore, de peinture, de colle etc... à proximité de l'appareil. Dans des conditions défavorables, ces substances peuvent s'avérer corrosives même pour l'installation d'évacuation des produits de combustion.

Fuites

En cas de fuites éventuelles au niveau de la conduite d'eau chaude entre l'appareil et les robinets, fermer le robinet d'arrivée eau froide de l'installation et faites réparer la fuite par votre professionnel qualifié.

INTERVENTION SOUS GARANTIE



Date de l'intervention :
[] [] [] [] [] [] [] []

Nature de l'intervention :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cachet de l'entreprise agréée



Date de l'intervention :
[] [] [] [] [] [] [] []

Nature de l'intervention :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cachet de l'entreprise agréée



Date de l'intervention :
[] [] [] [] [] [] [] []

Nature de l'intervention :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cachet de l'entreprise agréée



Date de l'intervention :
[] [] [] [] [] [] [] []

Nature de l'intervention :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cachet de l'entreprise agréée